



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **le jeudi, 26 avril 2018 à 19 h**, au lieu habituel du Conseil municipal.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Modification de la résolution numéro 2017-11-243 concernant le solde d'emprunt au règlement numéro RY-14-2005;
4. Refinancement du règlement d'emprunt RY-60-2013—Concernant les travaux de réfection d'une partie du rang du Grand-Chenal - Résolution de concordance et de courte échéance;
5. Refinancement – du règlement d'emprunt RY-60-2013—Concernant les travaux de réfection d'une partie du rang du Grand-Chenal-Résolution d'adjudication d'une émission de billets à la suite d'un appel d'offres public;
6. Changement du panneau électrique au Centre communautaire;
7. Travaux électriques pour le remplacement du plafond de la Salle Léo-Théroux dans le cadre du Programme nouveaux horizons;
8. Embauche de l'inspecteur municipal aux Travaux publics et en Voirie;
9. Période de questions (*portant uniquement sur les points à l'ordre du jour*);
10. Levée de la séance.

Donné à Yamaska, ce 18^e jour du mois d'avril 2018

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joscelyne Charbonneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil, entre 8 h et 16 h 30 le 19^e jour du mois d'avril 2018.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 19^e jour du mois d'avril 2018

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière